

Licence professionnelle Métiers du BTP : performance énergétique et environnementale des bâtiments

La formation propose le ou les parcours suivants :

- › Parcours Bâtiments performants 3 énergies (thermique, électrique, grise)

Présentation



Cette formation se déroule en alternance entre le centre de formation et une entreprise avec un calendrier 3 semaines de cours/ 4 semaines en entreprise (en moyenne).

L'organisation de la licence s'articule sur 5 Unités d'Enseignements. Les trois premières basées sur des enseignements dispensés sous forme de cours/TD/TP/Projet sont axées sur l'analyse d'un bâtiment existant, les techniques pour aller vers un bâtiment à énergie positive et des enseignements tous corps d'état. Les deux dernières sont basées sur un travail de mise en situation en entreprise sous la forme d'un stage et d'un projet tutoré.

Cette licence professionnelle vise à donner des connaissances transverses dans les domaines de la thermique et électricité du bâtiment ainsi que sur les matériaux et les techniques de construction à un public ayant des compétences pré-requises d'un de ces domaines. De plus elle vise à approfondir tout ce qui touche à la performance énergétique et environnementale des bâtiments afin de former des personnes capables de participer à la conception ou à la rénovation d'un bâtiment. Exemple de compétences développées : réaliser des calculs thermiques (réglementaires et simulations thermiques dynamiques) d'un bâtiment, effectuer l'audit énergétique d'un bâtiment, rédiger des dossiers techniques, proposer des solutions d'amélioration, concevoir une installation domotique...

Admission

Cette formation peut être accessible sur dossier (et / ou entretien) aux candidats justifiant d'un diplôme de niveau bac + 2 dans le domaine, d'un diplôme ou titre homologué par l'État au niveau III ou reconnu au même niveau, par une réglementation nationale, ou par une validation d'acquis ou d'études dans l'un des domaines pré-cités (génie électrique, thermique du bâtiment, construction de bâtiments).

Public formation continue : Vous relevez de la formation continue :

- si vous reprenez vos études après 2 ans d'interruption d'études
- ou si vous suiviez une formation sous le régime formation continue l'une des 2 années précédentes
- ou si vous êtes salarié, demandeur d'emploi, travailleur indépendant

Si vous n'avez pas le diplôme requis pour intégrer la formation, vous pouvez entreprendre une démarche de [validation des acquis personnels et professionnels \(VAPP\)](#)

Pour plus d'informations, consultez la page web de la [Direction de la formation continue et de l'apprentissage](#)

- Ouverture des candidatures (e-candidat) : vendredi 13 mars 2020
- Clôture des candidatures : lundi 13 avril 2020

Laissez-vous guider simplement en suivant ce [lien](#)

Infos pratiques :

- > Composante : Institut universitaire de technologie (IUT 1)
- > Niveau : Bac +3
- > Durée : 1 an
- > Type de formation : Contrat de professionnalisation, Formation continue aménagée, Formation en apprentissage
- > Lieu :

Contacts

Responsable pédagogique

Delinchant Benoît
iut1.lp-bp3e.de@univ-grenoble-alpes.fr

Baudoin Andre
Andre.Baudoin@univ-grenoble-alpes.fr

CHABANOL Matthieu
iut1.lp-bp3e.de@univ-grenoble-alpes.fr

Directeur des études BP3E